



UN PAS AVEC VOUS

Bulletin d'informations générales de la Municipalité de Mauborget

N° 02 1^{er} mai 2007 /ag

Coup de balai 2007

Concernant le coup de balai printanier, nous donnons rendez-vous aux personnes volontaires le

Samedi 12 mai 2007
A 08h30

sur la place communale.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de Stéphane Roulet, municipal.

Rubidog

Les « rubidog » rencontrant un certain succès, la Municipalité a décidé d'en poser des supplémentaires.

Nous rappelons aux détenteurs de chiens que ceux-ci doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Législature 2006 - 2011

Claude ROULET
syndic

 024/436.17.42

Remplaçant :
Jacques Beck



Administration générale, police, information,
finances, aménagement du territoire,
office du travail, tourisme, ADNV

Jacques BECK
vice- syndic

 024/436.31.36

 079/242.14.50

Remplaçant :
Claude Roulet



Domaine et pâturages, protection civile, service
du feu, sécurité sociale, affaires militaires, LIM

Georges DUPORT
municipal

 024/436.36.06

Remplaçant :
Pierre-Alain Guye



Bâtiments, déchetterie, déneigement,
Temple, culte

Pierre-Alain GUYE
municipal

 024/436.18.04

 078/626.89.56

Remplaçant :
Stéphane Roulet



Routes et chemins , cimetière,
épuration E.U. – E.S.

Stéphane ROULET
municipal

 024/436.12.72

 079/381.17.54

Remplaçant :
Georges Duport



Eau potable, forêts,
éclairage public,
instruction publique (Ecoles)

Annick GANDER
secrétaire municipale

 024/436.16.52

 079/736.35.37

Remplaçant (e) :
- vacant -



PERRINJAQUET Emile-André

Boursier communal :  024/454.36.58

Etat-civil (Yverdon) :

 024/425.24.38 ou

 024/425.29.53

Contrôle des habitants et assurances sociales :

A Sainte-Croix,  024/455.41.41

Horaire dépôt poubelles, papiers et verre :



SITE DE LA CÔTE

Vieux papiers, Déchets encombrants, Ferraille

Ouverture

Chaque 1^{er} samedi du mois de 11h00 à midi

Les papiers doivent être ficelés et les cartons pliés et ficelés.

SITE DE LA MAGNENAZ

Déchets ménagers et verre

poubelles, pet, aluminium, fer blanc, capsules de machines à café, piles,..etc dans les
conteneurs prévus à cet effet

Ouverture

du vendredi 17 heures au lundi 18 heures.

Toute information concernant le tri ou le dépôt des ordures ménagères peut être
obtenue auprès de M.Georges Duport

 024 436 36 06.

Appareils électriques, appareils ménagers, etc.

Tous les appareils électriques ou ménagers doivent être déposés gratuitement
auprès de la STRID ou auprès d'un revendeur.

TOUS LES CONTREVENANTS SERONT POURSUIVIS !